



Commune de DORTAN (01590)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024 N° 2024-012

4. Fonction publique
4.2- Personnel
contractuel

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

Date de la convocation :

26 mars 2024

Vote	
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 12/04/2024
- affichage du 12/04/2024 au 11/06/2024

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

Présents : Marianne DUBARE - Alain BRITEL – Christophe DAVID-HENRIET – Lydie GENAUDET - Jean-Claude GAILLARD – Joël SUBTIL – Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER – Claire EL AZIFI BOULAÏCH – Jérôme VERGNE - Arielle PENAZZI – Lionel CORNATON – Melchior FACCHINETTI – Emeline BAPTISTA

EXCUSEES/ABSENTES : Janine DURET (pouvoir à Jean-Claude GAILLARD) – Gulperi BILICI (pouvoir à Lionel CORNATON) – Josiane TOURRES (pouvoir à Lydie GENAUDET) – Aurore DUPLESSIS

Secrétaire de séance : Jean-Claude GAILLARD

OBJET :

**PERSONNEL
COMMUNAL**

- CREATION D'UN EMPLOI
POUR ACCROISSEMENT
TEMPORAIRE D'ACTIVITE

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L332-23 1° et l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique en vertu desquels les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter ;

Mme le Maire expose aux conseillers que l'agent en charge de l'accueil et de la gestion de l'Agence Postale Communale a démissionné et que son poste sera vacant au 1^{er} mai 2024. Le bon fonctionnement du service administratif impliquant l'embauche d'un agent avant son départ afin d'assurer une période de tuilage, il a été procédé au recrutement d'un agent contractuel depuis le 4 mars dernier.

Elle propose donc de régulariser cette embauche et de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité selon les conditions énumérées ci-dessous :

- ⇒ un emploi d'adjoint administratif territorial pour assurer les fonctions d'assistante de gestion administrative au sein de la Mairie à temps complet à raison de 35 heures de travail par semaine à compter du 4 mars 2024 jusqu'au 30 avril 2024.

La rémunération de ce poste est fixée par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint administratif territoriale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- DECIDE de créer un emploi pour accroissement d'activité temporaire selon les modalités indiquées ci-dessus.
- HABILITE Mme le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE
D'ACTIVITE.

.....
Date de décision : 08/04/2024

Date de réception de l'accusé 12/04/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEL2024012

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20240408-DEL2024012-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2
Fonction publique
Personnel contractuel

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : DEL 2024012 CREATION EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE
D'ACTIVITE.pdf (99_DE-001-210101481-20240408-DEL2024012-DE-1-
1_1.pdf)